



Mairie de Ribeauvillé
Monsieur Le Maire Jean-Louis Christ
2 Place de l'Hôtel de Ville
68150 Ribeauvillé

Lièpvre le 22 avril 2026

Cher Monsieur Le Maire,

Dans le cadre de notre projet de Village de Futur et de la modification du PLU, nous vous confirmons par la présente les éléments du permis en cours de dépôt.

Surface : 5330 m²

Nous avons maintenu la surface annoncée dès le début du projet, qui correspond à une exploitation raisonnable et minimale économiquement.

Nombre de lots : 70 dont 14 maisons individuelles.

Le nombre de lot est déterminé par les besoins réels du marché, notamment par exemple les 2 collectifs proposé à un bailleur social pour une opération en PSLA accession, sont constitués de 10 T2 et 10 T3 selon leur demande correspondant au marché et évolution du nombre moyen d'occupants par logements. Nous prévoyons également des maisons de 70 à 95 m² familiales et des logements entre 50 et 130 m².

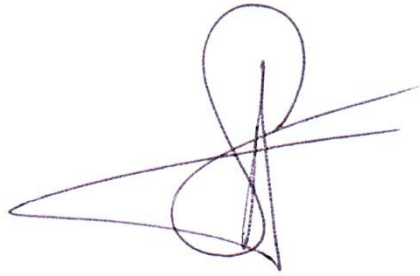
Cette répartition permet de répondre à l'ensemble des situations et à notre objectif de mixité fondamentale au projet.

Nous restons à votre écoute et vous transmetts nos meilleures salutations.

Bien cordialement.

Alexis SCHOTTER

Président Bo Futur SAS



Alexis SCHOTTER

06.73.89.65.93

a.schotter@ccw-france.fr